

WEEK-END DU 13 ET 14 JUILLET 2024



En raison de la Fête nationale, du Feu d'artifice, du Bal des pompiers et du passage du Tour de France le week-end du 13 et 14 juillet 2024, des perturbations de circulation et de stationnement sont à prévoir.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,
La Ville de Lourdes

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE À LOURDES

SAMEDI 13 JUILLET 2024

STATIONNEMENT

Le **vendredi 12 juillet 2024**, de 23 h 50 et jusqu'à la fin de la manifestation, le stationnement est interdit sur les itinéraires ci-contre.

CIRCULATION

Le **samedi 13 juillet 2024**, de 11 h 15 et jusqu'à la fin de la manifestation, la circulation est interdite sur les itinéraires ci-contre.

Les conditions de circulation imposées par le Tour de France modifient l'alternat du sens de circulation entre la rue et le boulevard de la Grotte qui est avancé au **12 juillet 2024** à 06 h.

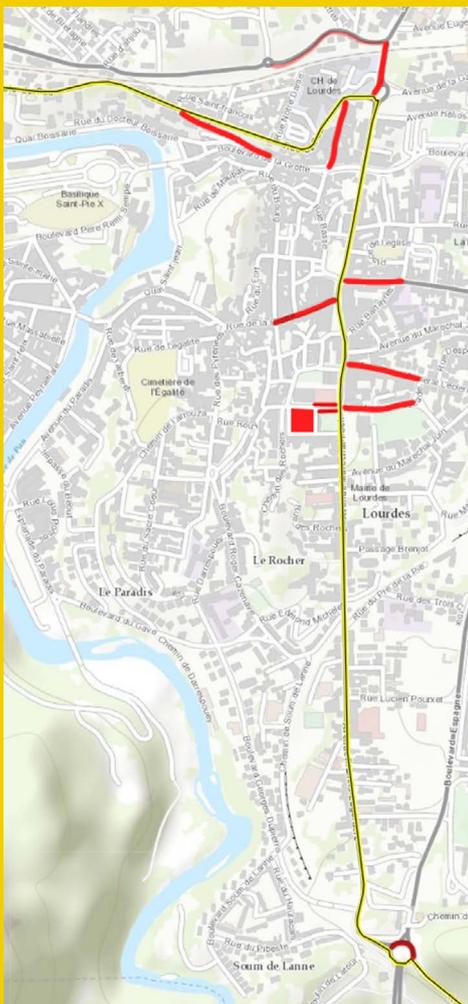
Sens de circulation : le boulevard de la Grotte descend et la rue de la Grotte remonte.

SCANNEZ LE QR CODE

et retrouvez l'arrêté municipal ainsi que les déviations à l'occasion du passage du Tour de France.



www.lourdes.fr



FEU D'ARTIFICE

SAMEDI 13 JUILLET 2024

STATIONNEMENT

Le **jeudi 11 juillet 2024** de 12 h jusqu'au dimanche 14 juillet 2024 à 12h, le stationnement est interdit sur quatre emplacements de stationnement, au plus près de l'entrée du Château fort.

Le **vendredi 12 juillet 2024** de 8 h jusqu'à la fin de la manifestation le dimanche 14 juillet 2024, le stationnement est interdit sur la zone de livraison petite place Peyramale.

Le **samedi 13 juillet 2024**, de 14 h et jusqu'à la fin de la manifestation, le stationnement est interdit :

- rue du Fort,
- place Lebonidier,
- petite place Peyramale,
- parking Paul Harris,
- rue Basse,
- place Marcadal, entre la rue de la Grotte et la rue de Bagnères.

CIRCULATION

Le **samedi 13 juillet 2024** de 21 h jusqu'à la fin de la manifestation, la circulation est neutralisée sur l'itinéraire suivant :

- rue du Porche,
- rue de l'Église,
- rue Saint-Pierre,
- place Peyramale,
- place Marcadal entre la rue de la Grotte et la rue de Bagnères ainsi que dans le sens de circulation rue Lafitte/place Marcadal,
- rue Baron Duprat entre la rue Basse et la rue du Bourg,
- rue des Petits Fossés entre le parking Paul Harris et la rue Basse,
- rue de Bagnères entre la rue Bartayrès et la rue Saint-Pierre.

SCANNEZ LE QR CODE

et retrouvez l'arrêté municipal ainsi que les déviations à l'occasion du Feu d'artifice.

www.lourdes.fr



BAL DES POMPIERS SAMEDI 13 JUILLET 2024

STATIONNEMENT

Le **vendredi 12 juillet 2024** de 23 h 50 jusqu'au dimanche 14 juillet 2024 à 3 h, le stationnement est interdit des deux côtés sis de l'avenue Maréchal Foch entre l'avenue Maréchal Juin et la rue Anselme Lacadé.

Le **vendredi 12 juillet 2024** de 23 h 50 jusqu'au dimanche 14 juillet 2024 à 3 h, le stationnement est interdit sur le parking de la place Capdevielle, sur une superficie de 20 mètres par 20 mètres, au plus près du Palais des Congrès.

INSTALLATION

Le **vendredi 12 juillet 2024** de 8 h jusqu'au dimanche 14 juillet 2024 à 4 h, le Jardin des Tilleuls est réservé au montage/démontage des structures et aux animations liées à la manifestation.



SCANNEZ LE QR CODE

et retrouvez l'arrêté municipal à l'occasion
du Bal des Pompiers.

www.lourdes.fr



La Fête Nationale

à LOURDES

PROGRAMME

SAMEDI 13 JUILLET

14^e étape du Tour de France

Pau/Saint-Lary Soulan Pla d'Adet

12 h 25 : Passage de la caravane.

14 h : Passage des coureurs.

CENTRE-VILLE

Déambulation

16 h > 22 h : Banda Los Muchachos

RUE DE LA GROTTE, PLACE MARCADAL,

PLACE DU CHAMP COMMUN ET JARDIN DES TILLEULS



Bal des Pompiers

22 h > 2 h :

Soirée **bleu blanc rouge**

animée par le Podium Aligator avec distribution de goodies.

Buvette, food trucks, glacier.

JARDIN DES TILLEULS

23 h : Spectacle pyrosymphonique

tiré depuis le Château fort.

CENTRE-VILLE

DIMANCHE 14 JUILLET

Cérémonie commémorative

10 h : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts

PLACE PEYRAMALE

10 h 15 > 10 h 45 : Défilé avec les véhicules des pompiers entre la Place Peyramale et les jardins de l'Hôtel de Ville .

11 h : Cérémonie de remise des médailles de la Ville de Lourdes par Thierry LAVIT, Maire de Lourdes.

11 h 30 : Vin d'honneur offert par la Municipalité.

JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE*

* En cas de mauvais temps, le vin d'honneur sera servi au Palais des Congrès.